



Une LPM de renouveau



SYSTÈME DE COMBAT AÉRIEN DU FUTUR (SCAF)

QUELLES ÉTAPES FRANCHIES ?

- 13 juillet 2017 : annonce du projet SCAF lors du Conseil des ministres franco-allemand de Paris
- 19 juin 2018 : signature d'une lettre d'intention lors du conseil des ministres franco-allemand de Meseberg
- 19 novembre 2018 : annonce par la ministre française des Armées et la ministre allemande de la Défense du lancement d'une étude commune de concept et d'architecture du SCAF et d'activités de démonstration technologique sur l'avion de combat et le moteur
- 31 janvier 2019 : notification du contrat de l'étude commune de concept et d'architecture par la Direction générale de l'armement (DGA) aux sociétés Dassault Aviation et Airbus

QUELLES MISSIONS ?

- Être le système de combat aérien du 21^{ème} siècle
- Repenser dans son ensemble le combat dans la 3^e dimension
- Faire face aux défis des environnements opérationnels futurs
- Répondre aux exigences de l'ensemble des missions air-air et air-surface
- Pouvoir être déployé depuis les porte-avions du futur
- Garantir l'interopérabilité avec les moyens OTAN et UE
- Développer la base industrielle et technologique de défense en Europe

QUELS INDUSTRIELS ?

- Dassault Aviation et Airbus Defence and Space
- De nombreux autres industriels français et allemands pour l'ensemble des volets du projet : SAFRAN et MTU sur le volet moteur, mais également Thales, MBDA....

QUELS APPORTS ?

- Technologies de rupture pour s'adapter aux menaces prévisibles de demain
- Système global de combat aérien collaboratif associant des plateformes et des capteurs de différents types, interconnectés
- Nouvel avion de combat polyvalent exploitant le potentiel de l'intelligence artificielle



MINISTÈRE
DES ARMÉES